



Logement Fraternité

Informations

Le sans-abrisme : fléau mondial ?



Selon une étude récente du Département Américain du Logement, 770 000 personnes étaient considérées comme sans-abri aux États-Unis en 2024 (soit +18 % en un an), les États les plus touchés étant Hawaï et New York. Causes principales de cette hausse : Les prix de l'immobilier, les catastrophes naturelles et l'entrée de migrants.

L'Europe en comparaison comptait 895 000 « Sans Domicile Fixe* » notamment en raison du conflit ukrainien et de la crise de l'énergie qui en résulte. Par pays, le Royaume Uni et la France sont les « mauvais élèves » : 43 sans-abri pour 10 000 habitants en UK, 30.7 en France, 25.8 en Allemagne, seulement 5.4 en Espagne (le sans-abri étant défini comme vivant dans la rue ou en hébergement d'urgence).

Trois pays, Finlande, Danemark, Autriche ont réussi à faire baisser le nombre de sans-abri avec comme stratégie la fourniture du logement comme première étape avant de faciliter l'accès aux services de santé et d'éducation.

La France en 2023 comptabilisait 330 000 sans domicile (dont 40 % de femmes) avec malheureusement une espérance de vie réduite (46 ans pour les femmes et 50 ans pour les hommes). Selon l'INSEE, 86 % des SDF* ont vécu dans leur enfance au moins un événement douloureux lié à leur environnement familial, la moitié à une maladie, au décès de leurs parents ou d'un proche ou un accident grave contre 16 % de l'ensemble de la population.

Un récent rapport du Sénat (octobre 2024) s'est penché sur la situation particulière des femmes (rappe-lons qu'elles sont en France 120 000 sans domicile fixe et 3 000 à la rue). Au-delà de préconisations comme « mieux repérer et connaître les trajectoires de vie » ou « mieux accompagner les femmes dans l'accès à leurs droits » les sénateurs demandent de s'attaquer à deux sujets de fond :

- 1) la construction de logements abordables et en particulier de logements sociaux,
- 2) le traitement de la situation administrative du public hébergé en situation irrégulière.

Philippe Josse - Président de Logement Fraternité

En deux mots, **le logement d'abord !**

*DÉFINITIONS :

SANS DOMICILE : toute personne sans logement personnel, qu'elle soit hébergée, majoritairement en centre d'hébergement et de réinsertion sociale ou en hôtel social.

SANS-ABRI : toute personne passant la nuit dans la rue, sous tente, dans des habitats de fortune, parkings...



Visite du centre d'hébergement d'urgence Mellinet

AUORE, association créée en 1871, œuvre pour l'accompagnement social, le soin et la réinsertion socio-professionnelle de personnes en situation d'exclusion ou de précarité.

Elle vient d'ouvrir un Centre de 50 studios (16 ou 18 m²) répartis en 9 maisons, destinées à l'accueil de « grands précaires » et leurs animaux, orientés par des accueils de jour et le Samu social pour une mise à l'abri immédiate.

Logement Fraternité a visité le centre fin février, ayant contribué, grâce à la générosité de ses donateurs, à l'équipement des logements. La somme (10 000 €) correspondant au financement de 10 kitchenettes pour 10 appartements.



Tiny houses de l'association TRAJET



L'association TRAJET située à Rezé vient chaque année en aide à plus de 2 300 personnes en situation de précarité.

Depuis 2021, elle héberge notamment des personnes à la rue dans des Tiny Houses (12 habitées à ce jour sur 16 programmées) fabriquées dans ses ateliers d'insertion ou par l'entreprise Les P'tites Pénates.

Les TINY HOUSES, terme anglais désignant des petites maisons légères et mobiles, encouragent la réduction et la simplification des espaces de vie. Des minuscules foyers, comme l'une des réponses possibles aux difficultés d'accès au logement.

Le coût de fabrication d'une « Tiny House » est d'environ 45 000 euros. Trajet a été récemment victime du vol de l'une des « petites maisons » en cours de construction. Si la petite maison n'a pas été retrouvée, un mécène est heureusement venu au secours de l'association.

Le 12 mars, Logement Fraternité (qui avait financé l'équipement de 6 tiny en 2023) a rendu visite à Trajet sur le site de Saint-Herblain (Baramel) où se trouvent 2 tiny houses (modèle : 18 m² soit 1 pièce).



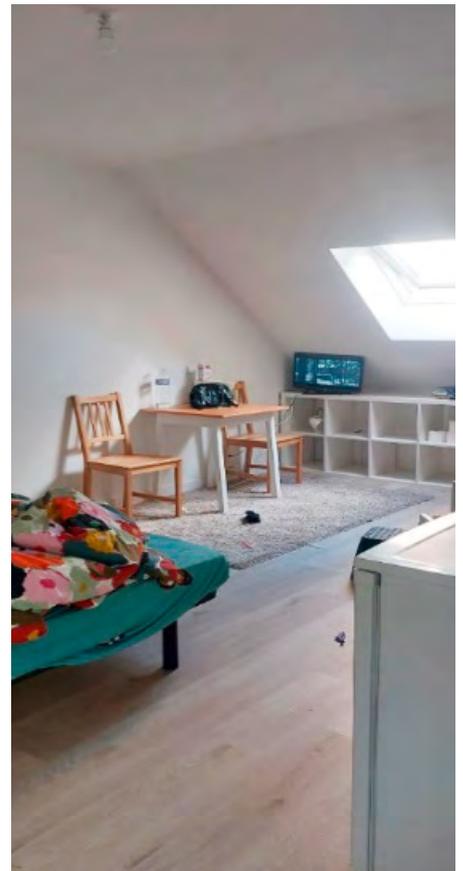
Visite au foyer mère/enfant de l'ANEF FERRER

Depuis 1952, l'Association ANEF « Association Nationale d'Entraide Féminine » se mobilise en direction du public féminin. En 2008, elle s'est associée avec l'association Francisco Ferrer, engagée également dans le combat contre l'exclusion, pour former l'association ANEF FERRER.

Parmi les foyers gérés par l'association, un nouvel équipement ouvert en automne 2024, situé à Nantes, rue Fouré. Une maison (propriété de La Nantaise d'Habitation) comprenant 6 studettes, 1 chambre d'urgence, 1 bureau, 1 salle de jeu et 1 salle commune pour la cuisine et la laverie. Un foyer qu'une délégation de Logement Fraternité (qui a financé l'achat de mobilier en 2024), a pu visiter en mars dernier, accompagnée par Angeline Delalande, chef de ce service et Franck Charreau. La maison destinée aux femmes célibataires (âge moyen de 30 ans) permet aux bénéficiaires une mise à l'abri avec leurs enfants pour une durée de 9 à 14 mois avant de trouver un logement plus pérenne. Les femmes sont accompagnées par une équipe (2 éducateurs spécialisés, 1 éducateur jeune enfant, 1 psychologue).

Le Service de Mise à l'Abri Mère Enfant qui s'occupe de répondre à l'urgence de situations individuelles sur Nantes et Saint-Herblain (dans le cadre de la mission Prévention du Département de Loire Atlantique) gère 30 mamans avec 58 enfants. Lors de leur visite, les représentants de Logement Fraternité ont pu constater que leur aide financière a été utilisée conformément à sa charte. Non seulement les fonds ont permis d'héberger des personnes en détresse, mais ils ont également contribué à la recherche de solutions durables pour les aider à sortir de situations difficiles.

L'association Logement Fraternité remercie chaleureusement ses donateurs. Chacune de vos contributions, quelle qu'elle soit, joue un rôle crucial dans la restauration de l'espoir et de la dignité pour ces femmes et leurs enfants.



Dons des couvertures pour le SAMU social

Sollicitée par le SAMU Social en novembre, une équipe « volante » de Logement Fraternité s'est rendue à Pouzauges (Vendée) chez un fidèle partenaire, la société KALHYGE (location de linge et blanchisserie industrielle) pour récupérer 150 couvertures et couettes données par l'entreprise. Ces équipements ont été remis à l'équipe du Samu Social sur l'île Beaulieu qui a pu également nous préciser la destination des 400 sacs de couchage offerts par Logement Fraternité : 180 pour le Samu Social de Nantes, 130 pour celui de Vendée et pour Vista, 50 pour l'Écoute de la Rue et 40 pour les P'tits Gilets.



PAROLE À MANUEL CORNET - NOUVELLE VAGUE

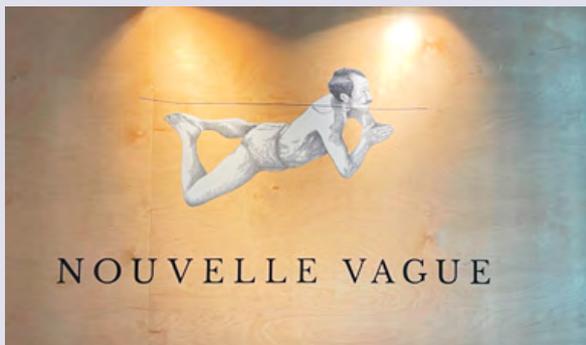


Manuel est le dirigeant de Nouvelle Vague, une agence de communication créée en 1986 dont il a pris les rênes en 2011. Rencontre avec Manuel Cornet, dirigeant inspirant et inspiré, et fidèle mécène de Logement Fraternité.

Manuel, à Nouvelle Vague, on fait quoi ?

Nouvelle vague, c'est une agence de communication qui a près de 40 ans. On accompagne les entreprises dans leurs trajectoires. Pour réfléchir

avec elles sur quelles directions elles peuvent prendre pour savoir qui elles sont. Leur identité, leurs valeurs fortes, leur culture d'entreprise. Des choses qui ne sont parfois pas écrites mais qui sont des forces, des opportunités. L'idée c'est de les accompagner dans leur dynamique. On travaille sur le fond. C'est pour cela qu'elles nous font confiance car on a une vraie expertise dans ce domaine. Puis notre deuxième cœur de métier, en lien avec le premier, c'est la création. Là, on est davantage sur la forme, pour incarner ce qui a été travaillé dans le fond. Pour mettre en mots, en images, en musique les messages de l'entreprise. Pour susciter l'envie, l'attractivité.



Qu'est-ce qui vous différencie des autres agences de com ?

On est les meilleurs (rires). Non, il faudrait le demander à nos clients. Mais plus sérieusement, je pense qu'on est une vraie équipe, passionnée par ce qu'on fait. L'humain est au cœur de notre travail et je pense que nos clients apprécient cela puisqu'ils nous font confiance. D'ailleurs, ce n'est sans doute pas une surprise que Logement Fraternité et Nouvelle Vague aient construit ce beau parcours de fraternité. On est les uns et les autres centrés sur la personne humaine, sur le « faire ensemble » et sur des valeurs fortes. Ce qui nous rapproche aussi, et cela va répondre plus précisément à votre question, notre valeur ajoutée c'est d'accompagner les entreprises à des moments critiques pour qu'elles retrouvent un nouvel équilibre. On est particulièrement reconnu pour notre agilité à accompagner les entreprises à des moments où il se passe des choses importantes, voire compliquées. On a cette capacité à être à l'écoute, à faire cela avec le respect de nos interlocuteurs et de ce qu'ils portent avec eux au niveau entreprise.

Avec Logement Fraternité, ce lien se manifeste comment ?

C'est d'abord un lien fraternel qui engage les 20 collaborateurs de l'entreprise. Parce que ce qui est en jeu, c'est un droit fondamental, celui d'avoir un toit, un logement. Et pour le dire très simplement mais avec émotion : « C'est très moche de ne pas avoir de chez-soi. ». Nous ne sommes pas dans une posture militante ou de prosélytisme. Nous, ce que l'on peut donner, c'est du temps et de nos compétences pour aider l'asso à se faire connaître et attirer des donateurs.

Pour faire un don en ligne

Le site sécurisé par la Caisse d'Épargne pour les dons en ligne a été modifié. Il est désormais nécessaire pour faire un don à Logement Fraternité par Internet de se connecter à : https://jepaieenligne.systempay.fr/LOGEMENT_FRATERNITE ou plus simplement en allant sur notre site logement-fraternite.org puis en cliquant sur le logo "Faire un don". Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-contre.

Pour tous renseignements : logement-fraternite@orange.fr et tél. 02 40 12 04 86.

Cette année, déduction fiscale à hauteur de 75% pour des dons jusqu'à 1 000 euros.



Directeur de la publication : Philippe Josse
Site : www.logement-fraternite.org
e-mail : logement-fraternite@orange.fr
Tél. : 02 40 12 04 86
Dons adressés à Logement Fraternité :
4 rue Racine, 44 000 Nantes

